



# ANTENNE SOCIALE DE LA GLÂNE-SUD

**REPAS A DOMICILE**  
Impasse de la Charrière 2  
1673 Rue

Téléphone 021 / 909 02 59  
Fax 021 / 909 06 17  
E-mail : repas@ssr-asgs.ch

## INFORMATION

### 1. Bénéficiaires

La population du cercle des communes de la Glâne-Sud, soit Auboranges, Chapelle, Ecublens, Montet, Rue et Ursy

- au bénéfice de l'AVS ou de l'AI,
- ainsi que, sur présentation d'un certificat médical, toute personne en incapacité temporaire de confectionner son repas et n'ayant pas d'autre personne apte à le faire dans le ménage. La durée initiale est fixée à un mois. La situation peut être réévaluée sur demande du bénéficiaire.

### 2. Genres de repas

Les repas livrés sont conditionnés à froid et doivent être remis à température au domicile des bénéficiaires. La solution idéale consiste à utiliser un four à micro-onde.

L'offre des repas est la suivante :

- **Repas " standard "**
- **Repas " léger "** convient aux diabétiques, aux cardiaques et aux régimes sans graisse
- **Repas " régime strict "** uniquement sur présentation d'une ordonnance médicale

Chacun de ces menus peut être obtenu sous la forme "**normale**", "**coupée**" ou "**mixée**".

Si le menu "poisson" n'est pas souhaité, cette option doit être spécifiée lors de la commande. Ce repas sera systématiquement remplacé par un menu comprenant rôti de porc, purée et carottes.

### 3. Commande des repas

La passation des commandes se fait auprès du Service des repas à domicile de la Glâne-Sud

**Téléphone n° 021/909.02.59**

**Mardi et Vendredi matin de 08h30 à 09h30.**

Excepté les jours fériés.

En dehors de ces heures, les commandes peuvent être enregistrées sur le répondeur.

Les repas peuvent être obtenus 7 jours sur 7. La fréquence est laissée au libre choix du bénéficiaire. La commande concerne les repas du lundi au dimanche suivant.

**Les modifications ou annulations en cours de semaine ne sont pas acceptées, sauf dans le cas de l'hospitalisation.**

Lors d'un retour à domicile après hospitalisation, le repas peut être obtenu avec un délai d'annonce de 24 heures minimum.

Les livraisons se font quotidiennement du lundi au vendredi.

Les repas du samedi et dimanche sont livrés avec ceux du vendredi.

#### **4. Prix des repas**

CHF 13.50 prix unique pour les repas livrés aux bénéficiaires de l'AVS et de l'AI

CHF 16.70 prix unique pour les personnes au bénéfice d'un certificat médical d'incapacité.

Ce prix sera réévalué chaque année.

Valable dès le 01.01.2016